

Diplôme de cadre de santé

RNCP34818 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	DE — Diplôme d'Etat
Code(s) NSF	331
Formacode(s)	43435
Code(s) ROME	K2111, J1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	01/01/2024

Certificateur(s)

Ministère chargé de la santé

Partenaires habilités

57 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 57 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASSISTANCE PUBLIQUE HOPITAUX DE PARIS	26750045201928	Former et organiser l'évaluation
ASSISTANCE PUBLIQUE-HOPITAUX MARSEILLE	26130008100484	Former et organiser l'évaluation
CADRE DE SANTE IDF PARIS	77567227230899	Former et organiser l'évaluation
CENT ADMINIST ANDRE BENECH	26340016000382	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE FORMATION	20002305900179	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE SOINS ULYSSE TRELAT	26590870700192	Former et organiser l'évaluation
CENTRE HOSPITALIER REGIONAL UNIVERSITAIRE DE TOURS	26370018900230	Former et organiser l'évaluation
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE D'ANGERS	26490003600015	Former et organiser l'évaluation
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BORDEAUX	26330582300019	Former et organiser l'évaluation
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE	26310012500016	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 57 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp34818-diplome-de-cadre-de-sante/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La formation est dispensée par les seuls IFCS agréés à cet effet qui, par ailleurs, sont habilités à participer à des missions de formation continue et d'adaptation à l'emploi de l'encadrement, de recherche et de conseil. Pour accéder à la formation de cadre de santé, il est obligatoire d'être titulaire d'un diplôme de professionnel de santé et de justifier d'une expérience d'au moins quatre ans à temps plein dans l'exercice de ce métier. Par ailleurs, certains IFCS proposent le suivi d'un double cursus avec l'obtention d'un master 2 en collaboration avec une université.

Les cadres de santé jouent un rôle essentiel pour répondre aux enjeux auxquels sont confrontés les établissements

de santé et les instituts de formations en santé, dans un contexte de complexité croissante, caractérisé notamment par des exigences accrues de qualité et de sécurité des soins, l'évolution de la demande des patients, la recherche de l'efficacité et l'évolution des organisations internes, la nécessité de coordonner des parcours patients, l'attente des équipes en termes de management et l'évolution des formations et des diplômes.

ACTIVITÉS VISÉES

Les métiers de cadre de santé recouvrent principalement le métier de responsable de secteur d'activités de soin et le métier de formateur de professionnels de santé. Ces métiers peuvent se décliner dans des environnements, des organisations et des périmètres diversifiés et s'exercer à différents niveaux de responsabilité. Le référentiel du diplôme cible prioritairement les activités et les compétences de ces deux métiers. En effet, on accède aux fonctions de chargé de projet, de coordonnateur d'équipes pédagogiques ou de cadre paramédical de pôle, le plus souvent après une première expérience en tant qu'encadrant de proximité ou formateur.

Le périmètre d'activité du cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin peut être variable, en fonction de la filière de prise en charge, de la discipline, du territoire géographique ou du champ de responsabilité. Il organise l'activité de soin et prestations associées, manage (ou encadre et anime) l'équipe et coordonne les moyens d'un service de soins, médico-technique ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations.

Le cadre de santé formateur de professionnels de santé exerce son métier en institut de formation. Il forme des professionnels paramédicaux, conçoit et organise les conditions de leurs apprentissages en formation initiale, en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il organise et réalise des actions de formation continue dans des domaines liés aux soins, à la santé, à la pédagogie et au management.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Éléments élaborés à partir de l'arrêté

du 18 août 1995 modifié relatif au diplôme de cadre de santé

Pour le cadre de santé responsable de secteur d'activité de soin :

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin
- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin
- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle
- Contrôler et évaluer les activités
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

Pour le cadre de santé

formateur de professionnels de santé :

- Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins
- Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins
- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Évaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins
- Évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche
- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte

Blocs de compétences

RNCP34818BC01 — Planification, organisation et coordination de la production efficace de soins au sein d'un secteur d'activités accueillant des usagers bénéficiaires de la mise en oeuvre d'un projet de soins personnalisé pluri-disciplinaire, en cohérence avec le projet de soins institutionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Prévoir les activités et les moyens nécessaires pour un secteur d'activités de soin
- Organiser et coordonner les activités du secteur d'activités de soin
- Manager des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soin

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des

argumentations orales de travaux écrits à partir de problématique rencontrée en stage.

RNCP34818BC02 — Conception, organisation et mise en oeuvre de dispositifs de formation initiale et continue dans le secteur de la santé et des soins paramédicaux, en cohérence avec le projet pédagogique institutionnel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Concevoir et organiser un dispositif de formation dans le domaine de la santé et des soins
- Organiser et coordonner les parcours de formation en alternance dans le domaine de la santé et des soins
- Concevoir et animer des actions de formation initiale et continue dans le domaine de la santé et des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématique rencontrée en stage.

RNCP34818BC03 — Management et accompagnement des compétences individuelles et collectives au sein d'une équipe pluri-professionnelle ou dans le cadre d'un parcours de professionnalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Manager les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri professionnelle
- Accompagner les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématique rencontrée en stage.

Mémoire individuel avec soutenance .

RNCP34818BC04 — Contrôle et évaluation de la qualité et de la sécurité de la production de soins ou des connaissances et des compétences professionnelles acquises en apprentissage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Évaluer les connaissances et les compétences des personnes en formation dans le domaine de la santé et des soins
- Évaluer la qualité des prestations et s'inscrire dans une démarche qualité
- Contrôler et évaluer les activités
- Conduire une démarche qualité et de gestion des risques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématique rencontrée en stage.

Mémoire individuel avec soutenance .

RNCP34818BC05 — Communication au sein d'une équipe encadrante, gestion de projet et production de connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer, transmettre les informations et rendre compte
- Conduire un projet, des travaux d'étude et de recherche

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation consistent en des épreuves écrites ou orales d'analyse et de synthèse, des argumentations orales de travaux écrits à partir de problématique rencontrée en stage.

Mémoire individuel avec soutenance.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le cadre de santé responsable de secteur d'activités de soin peut exercer son métier en établissement de santé public ou privé, sanitaire ou médico-social, ainsi qu'en réseau de soins, en secteur d'activité extra-hospitalier, ces structures pouvant être de différentes tailles. Le cadre de santé formateur de professionnels de santé exerce son métier en institut de formation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Cadre de santé (responsable du secteur d'activités de soin, formateur de professionnel, chargé de projet, coordonnateur d'équipes pédagogiques ou cadre paramédical de pôle).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Décret n° 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	2 166 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (54 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes · tension 5/5 (Très élevée) W1X80 — Formateurs · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	52 026
Jugés difficiles à recruter	60 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	V1X80 — Infirmiers et sages-femmes W1X80 — Formateurs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Contrat de professionnalisation

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury d'attribution du diplôme de cadre de santé, nommé par le préfet de région pour chaque institut, comprend, outre le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale ou son représentant, président :

- le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant ;
- le directeur de l'institut ou son représentant ;
- les membres des différents jurys de soutenance des mémoires.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	01/01/2024
--	------------

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP38443

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/pdf/metier.php?idmet=31>

<http://metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr/pdf/metier.php?idmet=26>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34818/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	75
Parcours menés à terme	124
Taux d'achèvement	165 %
Période	03/2022 – 06/2024

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	186
Montant total engagé	1 157 390 €
Coût moyen par dossier	6 223 €
Durée moyenne	1109 h
Période	07/2020 – 12/2023
Reste à charge titulaire	48 %
France compétences	39 %
France Travail	6 %
Entreprise	3 %
Régions	2 %
OPCO	2 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.